le syndicat étudiant
COLLECTIF D'AGE - MONTPELLIER

Motion pour la défense de la jeunesse algérienne

Soutient inconditionnel à la jeunesse algérienne

Libération immédiate des prisonniers politiques

Depuis le début du soulèvement de la population algérienne contre les gangs au pouvoir, la jeunesse algérienne est à l'offensive. Son engagement dans le mouvement du Hirak depuis février 2019 a fait d'elle la cible privilégiée de la répression violente du régime. Qu'il s'agisse des blessures graves infligées par la police, ou des décisions de justice prises contre la liberté d'expression, la jeunesse est en première ligne. C'est ce dont témoignent les différents collectifs de défense des libertés démocratique tels que le comité national de libération des détenus (CNLD) dont la liste des détenus politiques continue de s'allonger, le comité national des victimes (CNV) qui recense les nombreux blessés par la police ou encore la FIDH qui expose de façon systématique les procès politiques.

En France, plus de 30 000 étudiants sont algériens, la France est le premier pays de destination des étudiants algériens. Au cœur de la crise sanitaire, ceux-ci subissent de plein fouet les mesures restrictives du gouvernement français. À commencer par la fermeture des frontières et la suspension des attributions de visas. Malgré la propagande des autorités françaises, les conséquences de ces mesures sur les conditions de vie et d'études des étudiants algériens sont désastreuses. Impossibilité de trouver un logement pour la rentrée universitaire, d'effectuer les démarches d'inscription qui doivent se faire sur place pour tous les étudiants étrangers... C'est ce dont témoigne le comité des étudiants algériens étrangers qui s'est mobilisé l'été dernier pour obtenir auprès de l'ambassade française d'Alger, l'accélération des procédures de demande et d'attribution de visas.

Les étudiants algériens sont particulièrement touchés par les restrictions mises en place dans le contexte de la crise sanitaire et l'impossibilité de travailler pour financer leurs études. Or, depuis le 19 avril 2019 un arrêté ministériel rend possible l'augmentation des frais d'inscription des étudiants étrangers dans le cadre de la stratégie cyniquement nommée "Bienvenue en France". Appelé à se prononcer sur l'entrave au droit d'étudier que constitue ce décret, le Conseil d'État a affirmé sa légitimité le 20 juillet dernier, dans le contexte du confinement, particulièrement éprouvant pour les étudiants. Comme l'ensemble des étudiants étrangers, les étudiants algériens se trouvent donc dans des situations d'extrême précarité. Il faut ajouter à cela la baisse de la valeur du dinar algérien dont le change pour 1€ est passé en un an de 132, 26 à 161,42 Dinar.

L'UNEF CAGE de Montpellier dénonce la responsabilité de l'État français dans la situation de la jeunesse algérienne qu'elle soit sur le sol français ou algérien. Le soutien du président Macron au régime algérien présidé par Tebboune est de notoriété publique. Au travers de la reconnaissance de l'élection présidentielle contestée par la population algérienne, des accords d'exploitation et d'interventionnisme militaire inscrits dans la constitution dont le référendum du 1er novembre 2020 a été boycotté par la population algérienne, le gouvernement français se fait complice du régime et de la répression de la jeunesse algérienne.

Pour la défense inconditionnelle de la jeunesse algérienne, pour la libération immédiate des prisonniers politiques, l'UNEF CAGE de Montpellier appelle la direction de l'UNEF à reprendre à son compte ses mots d'ordre, à organiser matériellement le soutien à la jeunesse algérienne et à dénoncer la complicité du gouvernement français avec le régime répressif algérien, rejeté par les masses et la jeunesse.

UNEF CAGE Montpellier, le 16/02/2021

collectifage.unef.mtp@gmail.com